ARCHIVES ET PATRIMOINES INDUSTRIELS, CULTURELS ET ADMINISTRATIFS

Dijon - IUT

Les données sont issues de l'enquête auprès des diplômés 2008 de Licence Professionnelle

Situation 30 mois après l'obtention du diplôme

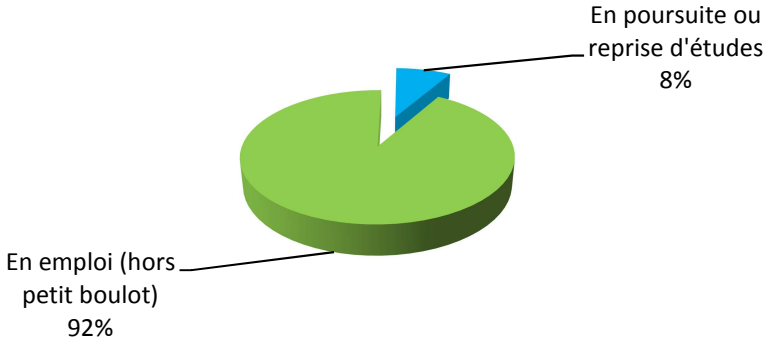

Taux d'insertion[1] : 100%

Les employeurs principaux :

La Fonction publique pour plus d'1 emploi sur 2 (55%)
L'associatif et l'entreprise privée pour 1/3 des emplois

Le niveau de l'emploi :

Employé de bureau, de commerce, personnel de service pour 36% des emplois
Emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP pour plus d'1 emploi sur 4

[1] Le taux d'insertion = [Population en emploi / (Population en emploi + Population en recherche d'emploi)]. Il est calculé uniquement sur la population active et de ce fait n'inclut pas les individus en poursuite ou reprise d'études. C'est l'exact complément du taux de chômage.

Le type d'emploi :

Contrat à Durée Indéterminée et Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) pour 9 emplois sur 10

Le revenu[2] moyen net mensuel :

1392 euros

L'importance déclarée des différents éléments de la Licence dans l'insertion professionnelle :

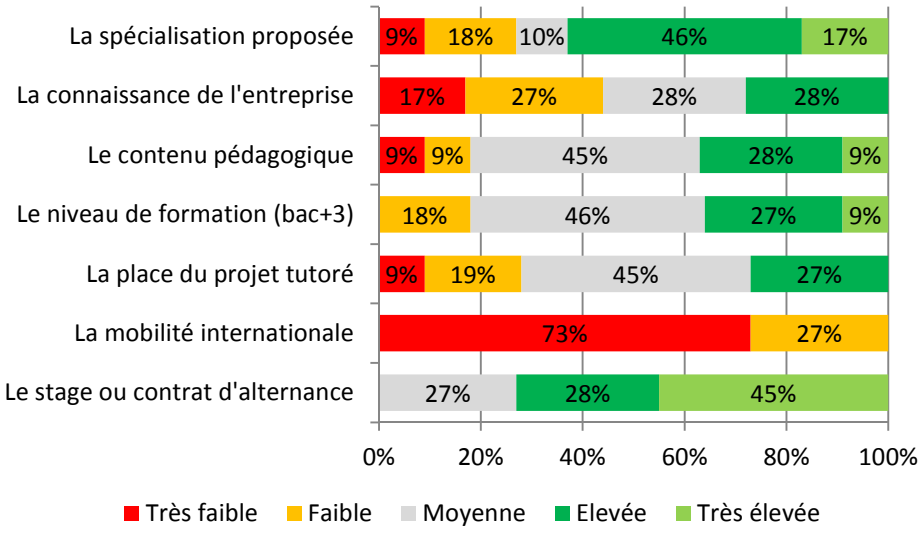

Les exemples de postes occupés:

Archiviste, Assistante de conservation du patrimoine, Chargée de projet documentation, Documentaliste ...

Les poursuites d'études déclarées :

Master professionnel Archives du 20éme et 21éme siècle: du papier au numérique, Master Information Communication spécialité archivistique, Master Monde moderne et contemporaine (MMC) ...

Remarques et témoignages des anciens étudiants :

« La licence pro permet de commencer à avoir des contacts dans le milieu professionnel souhaité. Donc 1- Ne jamais refuser les opportunités qu'elle nous offre. 2- Ne jamais hésiter à faire jouer les relations et les contacts obtenus. »

« Faire des stages pour connaître le milieu professionnel et éviter les erreurs d'orientation professionnelle. »

« La licence APICA offre l'avantage d'obtenir des connaissances solides. Les connaissances techniques et juridiques acquises, avec un peu d'investissement et de curiosité personnels, ont permis dans mon cas de décrocher un premier emploi durable (3 ans), avec possibilité de pérennisation. »

« Pour ma part, le stage a été déterminant pour l'emploi que j'occupe actuellement. Il faut s'investir au maximum, ne pas avoir peur d'être mobile et se créer un réseau de contacts professionnels important. »

[2] Salaire + primes éventuelles